Compte-rendu de la réunion publique "grand débat" à Seyne, le vendredi 1.5 février 2019 de 18 à 20 h

Environ 70 participants (dont une dizaine d'élus) et une soixantaine d'interventions. Deux thèmes ont été envisagés, la transition écologique et démocratie et citoyenneté. Mais la réflexion sur une évolution de notre société constituant un tout, d'autres sujets ont été, ponctuellement, abordés.

Une demande est faite pour que l'ordre des thèmes soit modifié, le financement (par la fiscalité) des évolutions souhaitables devant être un préalable. Mais l'assemblée préfère suivre l'ordre du jour.

Ce compte-rendu essaye de présenter l'ensemble des interventions, mais sans que cela préjuge de l'acceptation ou du rejet, par l'ensemble de l'assemblée, des avis exprimés. Le scribe, Christophe Bonnet

Transition écologique

Déclinaison locale

Un certain nombre de problèmes locaux sont évoqués : les déplacements et transports en commun, le développement d'une filière agricole locale biologique pouvant notamment approvisionner les cantines scolaires, les difficultés que connaît l'apiculture, la préservation de la biodiversité...

L'exemple de Mouans-Sartoux (06), où la commune a installé un agriculteur bio. et décliné cette installation avec des sessions de formation et un circuit court pour les cantines, doit être transposable dans le bassin de Seyne.

La qualité de vie du bassin pourrait être valorisée en s'appuyant sur la richesse du patrimoine naturel et un développement soutenable (agriculture bio., circuits courts, ...).

Le développement d'une agriculture soutenable rentre dans cette "logique", mais demande de revoir profondément la politique et la formation agricole, ainsi que la rémunération des agriculteurs.

Pour coordonner et valider les projets s'inscrivant dans une telle dynamique, pourraient être créés des "commissions de sages" établissant des "cahiers de bonnes pratiques". Même sans aller jusque là, les communes devraient être s'engager pour pallier aux carences de l'État.

Financement

La transition écologique nécessite un financement. Le principe d'une taxation des activités polluantes (taxe carbone, portiques) apparaît pertinent, mais doit prendre en compte les inégalités de ressources pour être supportable par les plus défavorisés. Une meilleure application du principe pollueur-payeur serait une voie à suivre.

D'autres sources de financement sont évoquées comme la lutte contre la fraude fiscale, la réinstauration de l'ISF, la réorientation des aides vers les secteurs productifs, l'arrêt de l'actionnariat et des aides aux entreprises....

Sur la fond, la France n'a jamais été aussi riche. Le financement de la transition écologique n'est donc pas tant un problème de moyens que de volonté.

Rénovation et construction, développement des énergies renouvelables

Si un bémol est apporté sur la durabilité dans le temps (et les problèmes de recyclage/valorisation à terme) des techniques et matériaux, ainsi que sur la capacité de notre industrie à répondre à cet enjeu, ce volet habitat et source d'énergie est cependant reconnu comme une importante et indispensable composante de la transition écologique.

La complexité des procédures et certaines contradictions entre les encouragements à la transition énergétique et divers textes sur la préservation des

patrimoines (architectural, naturel) sont un frein à la transition écologique. La diminution constatée des aides est une autre contradiction mise en avant.

Il manque un "guichet unique" où l'on pourrait obtenir des renseignements et une aide au montage des projets de rénovation ou de construction.

Les textes évoluent avec une obligation à venir de construction de bâtiments à énergie positive. Mais ces bâtiments sont plus onéreux, ce qui renvoie à la question du financement.

Comme cela existe déjà ailleurs en France, ne pourrait-on envisager un plan d'aménagement/développement intercommunal des énergies renouvelables ? Pourquoi ne pas viser une autonomie énergétique du bassin ?

Que ce soit pour les bâtiments ou comme source d'énergie, le potentiel des bois et forêts est sous exploité et mériterait le développement de la filière bois.

En attendant la transition vers des énergies plus propres, n'y a-t-il pas des gains à rechercher dans les énergies fossiles. Le bilan "du berceau à la tombe" serait assez différent suivant le type de combustible (essence, gazole...) pour une finalité identique, faire tourner un moteur.

Transports

Des solutions locales sont proposées comme un développement des transports publics, la création du structures (associatives ou autres) permettant de structurer/organiser des modes déplacement alternatifs, covoiturage notamment. Une autre piste à suivre serait la "fusion" des circuits de transports public et scolaire.

Au niveau national, le développement des frets ferroviaire et fluviatile est à privilégier.

Éducation à l'environnement

Elle doit être mieux intégrée à la scolarité.

L'école doit former des citoyens et non des consommateurs.

Déchets

La réglementation devrait imposer une réduction à la source et l'utilisation de seuls matériaux valorisables ou recyclables pour les emballages.

Améliorer la transparence des filières de recyclage.

Aspects généraux

Attention, les principaux problèmes environnementaux ne sont pas locaux, mais bien plus généraux (transport aérien, commerce mondial...). Dans tous les cas, la coercition comme n'est pas la solution la plus efficace. Il ya des alternatives consensuelles et facile à mettre en œuvre pour certains des problèmes constatés.

Démocratie et citoyenneté

Représentatitivité

Pour certains, la démocratie représentative... n'est pas représentative, un élu ne représentant en général qu'une petite partie des électeurs. Elle doit être abandonnée au profit d'une démocratie participative où toutes les décisions sont prises par les citoyens. Ils boudent les élections car ils n'ont pas le pouvoir de décider. Une implication permanente et complète inciterait chacun à participer à la vie démocratique. L'exemple de la Finlande est mis en avant mais avec des réserves sur sa transposabilité.

Les élus devraient être révocables ou au moins solliciter les électeurs en cours de mandat.

Mais cette vision ne fait pas l'unanimité. D'une part, elle ne règle pas vraiment les problèmes qu'elle dénonce (si une décision ne peut être prise qu'à la majorité absolue du

cortège électoral, que fait-on quand elle n'est pas atteinte), d'autre part l'histoire a montré des dérives possibles (populisme, fragilisation des institutions).

Comment prendre en compte les abstentions, votes blancs et/ou (re)motiver les abstentionnistes. Comment inciter les jeunes à participer à la vie démocratique. Doit-on considérer une vote blanc comme "aucun candidat ne me convient" et les abstentions comme "je ne crois pas /veux pas de la démocratie représentative"?

Dans tous les cas, même si les solutions qu'ils proposent ne font pas forcément l'unanimité, le mouvement des gilets jaunes a le mérite de donner de la visibilité à des "invisibles" et de mettre en lumière des problèmes ignorés.

Démocratie et citoyenneté locales

Il faut développer la démocratie locale en multipliant les assemblées locales, mais on peut se demander si ces assemblées auraient plus de succès que les structures et procédures existantes (les conseils municipaux ou départementaux sont publics, les réunions en amont des projets d'aménagements n'attirent pas grand monde).

Il n'est pas assez fait appel aux "bonnes volontés" dans la gestion quotidienne des communes. Mais une participation plus active des habitants pose deux problèmes. D'une part, elle rend difficile la planification (qui est disponible quand, avec quelles compétences) et soulève un problème de concurrence entre bénévoles et professionnels.

Une mutation vers plus de démocratie participative serait longue, nécessitant une implication citoyenne pas forcément spontanée (ce qui renvoie à certaines questions que pose le constat actuel de désaffection pour les élections et/ou la participation aux consultations ou séances publiques déjà en place).

Les incivilités de quelques-uns entraînent la mise en place de réglementations qui contraignent le plus grand nombre.

Instances locales

Intégrer des "experts" dans les conseils municipaux. Mais ils n'auraient pas plus de "légitimité" que les représentants élus...

Évaluer les projets "par implication". Les projets sont présentées aux locaux. Si ceuxci ne se mobilisent pas pour soutenir le projet, celui-ci est abandonné.

Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Face à une charge lourde et complexe, la majorité des élus locaux font de leur mieux.

Développer un programme 0 chômeur longue durée dans chaque commune en transférant aux communes la gestion de ces situations qu'elles pourraient gérer en créant des associations ou structure visant à employer ces chômeurs.

Élection et référendum

Le vote dématérialisé devrait être développé. Les votes devraient être étalés sur quelques jours (mais cela augmente les risques de "manipulation" des opinions). Mais, s'il résout certains problèmes, le "tout numérique" en soulève d'autres (zones blanches, accès et capacité à utiliser les outils numériques...).

Le scrutin majoritaire doit être revu, à minima par plus de proportionnelle.

Localement, d'autres modes d'élection sont envisageables comme les élections sans candidat (on peut voter pour qui on veut, le "gagnant" restant libre de refuser le poste).

Les possibilités d'usage du référendum doivent être assouplies.

Il faut limiter le cumul des mandats dans la durée (2-3 mandats successifs) et interdire les mandats simultanés.

Découpler présidentielle et législatives, ce qui pourrait refaire de l'assemblée un lieu de débat.

Former les candidats.

Il faut plus de transparence dans la manière dont sont prises les décisions par les élus (mais fait-on remarquer, cette transparence existe déjà en grande partie avec des sessions publiques des différentes instances décisionnaires), et sur le vote des députés.

Certaines décisions sont trop jacobines (loi NOTRE, modification des cantons sans consultation locale). Il est nécessaire de relancer la décentralisation.

Immigration

Le problème n'est pas en France, mais dans les pays d'origine (chacun doit pouvoir vivre chez soi).

Gouvernance

Supprimer les ordonnances À quoi sert le conseil économique social et environnemental ? La suppression des mentions "Père/Mère" dans certains formulaires est inadmissible.

Divers

L'accès aux bâtiments public pour les handicapés est toujours défaillant...